



1. IDENTIFICATION DU FICHIER

FICHIER DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS - RELATIONS DE TRAVAIL

Renseignements concernant les plaintes et les griefs déposés par les employés de la SAQ.

2. CATÉGORIES DE RENSEIGNEMENTS CONTENUS DANS LE FICHIER

- Renseignements concernant l'identité
- Renseignements concernant la santé et/ou les services sociaux
- Renseignements concernant l'éducation
- Renseignements concernant l'emploi
- Autre(s) :

3. FINS POUR LESQUELLES LES RENSEIGNEMENTS SONT CONSERVÉS

- En vue de l'application de la loi
- En vue de l'application d'un règlement
- Pour la gestion de l'organisme : Gestion des dossiers de griefs
- À des fins statistiques
- Autre(s) :

4. MODE DE GESTION DU FICHIER

SUPPORT(S) PHYSIQUE(S) UTILISÉ(S) :

- Informatique
- Papier
- Autre(s) :

LOCALISATION DANS UN ENDROIT UNIQUE :

- Oui
- Non

DURÉE GÉNÉRALE DE CONSERVATION DE L'INFORMATION : À la suite du règlement, les dossiers sont conservés 8 ans.

5. PROVENANCE DE L'INFORMATION VERSÉE AU FICHIER

- La personne concernée
- Un employé de la SAQ
- Un autre organisme
- Autre(s) :

6. CATÉGORIES DE PERSONNES CONCERNÉES PAR LES RENSEIGNEMENTS VERSÉS AU FICHIER

- Le personnel de la SAQ
- Les client(e)s de la SAQ
- Autre(s) :

7. CATÉGORIES DE PERSONNES AYANT ACCÈS AU FICHIER DANS L'EXERCICE DE LEURS FONCTIONS

- L'ensemble des employés du Service des ressources humaines et du Service des relations de travail.
- Les employés des Services juridiques à des fins de traitement des dossiers problématiques.
- Les employés de la Division des ressources informationnelles supportant les applications et les infrastructures informatiques.
- Les représentants désignés par les syndicats (SPTP, STSAQ et SEMB) pour les fins de règlement des plaintes et des griefs.

8. MESURES DE SÉCURITÉ PRISES POUR ASSURER LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

- Accès sécurisé au fichier
- Journalisation des actions
- Application d'une politique de sécurité
- Environnement réseau sécurisé
- Procédures d'élimination des données
- Autre(s) :